

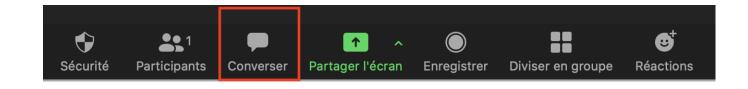


Handi Pacte Normandie

Les outils de communication et de sensibilisation

Merci de couper votre micro et votre caméra...







Programme

- 1) Préambule sur la nécessité d'un plan de communication
- 2) Les supports papier (plaquettes, flyers...)
- 3) Les supports numériques (capsules vidéo, Mooc...)
- 4) Les informations collectives (théâtre forum, séminaires...)
- 5) Les événements ponctuels (Duoday, Duo Coac'H, SEEPH...)
- 6) Les actions innovantes (mise en situation de handicap, handisport, escape game, hackathon...)
- 7) Témoignages d'employeurs
- 8) Ressources disponibles

1) Préambule sur la nécessité d'un plan de communication



- Pourquoi communiquer sur le handicap au travail :
 - Pour informer les agents de la politique de l'employeur public et de l'engagement de la direction
 - Pour mieux connaître les différentes formes de handicap
 - Pour mieux appréhender la RQTH
 - Pour actualiser régulièrement les connaissances des agents notamment sous les aspects juridiques et statutaires (PPR, formation pendant l'arrêt, loi transformation de la fonction publique...)
 - Pour évaluer l'engagement des agents
 - Pour mobiliser l'ensemble des acteurs en interne (direction, syndicats, médecins du travail, préventeurs, assistants sociaux, services RH, achats...)
 - Pour mieux connaitre les structures spécialisées
 - Pour faire connaître le référent handicap
 - Pour suivre l'évolution de la politique handicap de l'employeur







Quelles cibles?

Quels messages?

Quels outils?

Quelle durée ?

Quel budget?





Rappel des financements du FIPHFP

J. Les aides pour sensibiliser, former et communiquer sur le handicap (page 132 du catalogue)

Aide 27. Communication, information et sensibilisation des collaborateurs

Le FIPHFP finance les dépenses de communication, d'information et de sensibilisation collectives des collaborateurs en lien avec des actions favorisant l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Employeur non conventionné

Effectif inférieur à 350 : plafond annuel 2 000 €

Effectif compris entre 350 et 9 999 : plafond annuel 10 000 €

Effectif compris entre 10 000 et 49 999 : plafond annuel 15 000 €

Effectif supérieur à 49 999 : 20 000 €

Employeur conventionné

Primo convention : 5 % du montant de la convention

Renouvellement convention: 2 % du montant de la convention



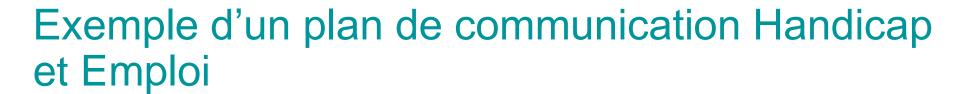


Aide 28. Formation des acteurs internes de la politique handicap

Le FIPHFP prend en charge la formation individuelle spécifique au handicap, qu'elle soit diplômante, qualifiante ou continue, des acteurs internes en relation avec des agents en situation de handicap.

Le montant maximum est de 10 000 euros par année de formation pour une durée maximale de 3 ans.







Dates	Actions	
Décembre	Définition et validation du plan de communication annuel (groupe de travail associant la	
	DG, la DRH, la Dir Com, le correspondant handicap…)	
Janvier	Réalisation d'une plaquette de présentation de la politique handicap de l'employeur	
	public et diffusion en interne	
Février	Réalisation d'une plaquette de présentation de la RQTH et diffusion en interne	
Mars	Un module de sensibilisation d'une demi-journée pour le service RH	
Avril	2 webinaires Handicap et Emploi à destination de l'encadrement (1h30)	
Mai	Réalisation d'une plaquette de présentation des différents handicaps	
Juin	Expo photo	
Septembre	1 webinaire Handicap et Emploi à destination des partenaires sociaux (1h30)	
Octobre	1 webinaire sur un handicap spécifique à destination de tous les agents (handicap	
	psychique, visuel, auditif)	
Novembre	Participation à la SEEPH : 1 action par jour en partenariat avec des associations	
	spécialisées et duoday le 18 novembre	
Décembre	Diffusion du documentaire « We are people »	





- Différentes thématiques :
 - La politique handicap de l'employeur
 - Les différents handicaps
 - La RQTH
 - Le recrutement
 - Le maintien dans l'emploi



La politique handicap et emploi





2022-2024











Christophe BOUILLON

Martine CATTEAU Adjointe au Maire en charge du logement et du handicap

> ont le plaisir de vous convier à la signature de la charte Ville Handicap

Mardi 20 septembre 2022 à 11h

Salle des mariages (Hôtel de Ville - Place de la Libération)

www.ville-barentin.fr	BARENTIN UN COM des Philo			
} <				
NOM : Prénom :				
□ assistera □ n'assistera pas à la signature de la charte Ville Handicap le mardi 20 septembre				

Réponse souhaitée avant le 6 septembre 2022 par courrier ou par mail : d.lienafa@ville-barentin.fr

Quels sont les grands types de handicap?



ndicap moteur : lombalgie, hernie discale, paraplégie, amputation... Il recouvre l'ensemble des troubles pouvant entraîner une atteinte partielle au totale de la motricité, notamment des membres supérieurs et/ou inférieurs (difficultés pour se déplacer, conserver ou changer une position, prendre et manipuler, effectuer certains gestes...).

Handicap suite à une maladie invalidante : diabèle, sida, cancer. Invoerthuroïdie. mucoviscidose...

Toutes les maladies respiratoires, digestives, parasitaires, infectieuses, génétiques peuvent entraîner des déficiences ou des contraintes plus ou moins importantes. Elles peuvent être momentanées, permanentes ou évolutives. Près de la moitié des maladies invalidantes sont d'origine respiratoire ou cardio-vasculaire.

Handicap visuel: amblyopie, cécité, altération des couleurs ou du

Il concerne les personnes aveugles, mais aussi, dans la majorité des cas, les

Handicap auditif: surdité légère ou profonde.

La perte auditive totale est rare. Comme pour le handicap visuel, la plupart des déficients auditifs possèdent « des restes auditifs » pour lesquels les prothèses auditives apportent une réelle amplification.

Selon les cas, ce handicap s'accompagne ou non, d'une difficulté à oraliser. Handicap psychique: dépression chronique, troubles obsessionnels compulsifs, phobies, troubles addictifs...

Aucune définition exhaustive n'est possible, d'autant que la terminologie psychiatrique (névrose, psychose...) est seulement maîtrisée par les psychiatres. Néanmoins on peut retenir que les personnes atteintes de difficultés d'ordre psychique scuffrent d'un malaise qui peut se traduire, à certains moments, par des comportements déroutants pour les autres, car éloignés des conduites convenues et habituelles.

C'est une difficulté à comprendre et une limitation dans la rapidité des fonctions mentales sur le plan de la compréhension, des connaissances et de

Divers... D'autres situations peuvent faire l'objet d'une reconnaissance de handicap : brûlures faciales, personne de petite taille, allergies...

Service de Santé au Travail : Secrétariat 30 455

secretariat.santeautravail@ ch-cotentin.fr Secrétariat Médecin du Travail

Mme BELLIN

sociale du Mme LEFORESTIER

Administratives Mme MAZE (Cherbourg) 37 679 v.maze@ch-cotentin.fr

GLOSSAIRE

v dupont@ch-cotentin fr

RPHEP : Fonds pour l'Inserton des Personnes Handiton des Personnes Handiton des Personnes Handiton des Personnes Handiton de l'Autonomie des de l'emploi des travailleurs captes d'ans la Fonction Personnes Handitoptes BOE: Blandificatire de l'Oblimodeurs d'emploi travailleurs handitoptes (Poblimodeurs d'emploi travailleurs handimodeurs d'emploi travailleurs handimodeurs d'emploi travailleurs handimodeurs d'emploi travailleurs d'emploi travailleurs

Rublique BOE : Blankficturia de l'Obb.
Gestion du Fonch pour l'In ROITH : Reconnissance de s'Austria Profession Professionnelle des la personnelle de la personnelle de la personnel handicappée (see Handicappé (see Handicap

Direction des Soins Mme LEPARQUOIS mc.lengraucis@ch-cotentin.fr

Direction Logistique M. FESSENMEYER c.fessenmeyer@ch-cotentin.fr

secretariat.drh@ch-cotentin.fr Mme LECOEUR 27 035 (Valognes) 27 (I.lecoeur@ch-cotentin.fr

& EMPLOI le CHPC s'engage !

e Contitue un handicap, ou sens de la présente loi, toute limitation d'acti-nité ou matrición de participation à la vie en société suble dons son emini-nement por une personne en ration d'une alteration abstantielle, durable ou définité d'une ou plusieur finactions physique, sensorielle, mentales, ou définité d'une ou plusieur finactions physique, sensorielle, mentales, ou définité d'une ou plusieur finactions physique, sensorielle, mentales, ou définité d'une ou plusieur finactions physique, sensorielle, mentales, ou définité du polyhandicap ou d'un trouble de sonté invollédant »,

Article 2 de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances la participation et la citayenneté des personnes handicapées

Parce que le handicap est multiple...

HANDICAP











Centre

Hospitalier

Public du

Cotentin

... chaque situation est unique





Les différents handicaps

Quels sont les grands types de handicap?



Handicap moteur arthrose, lombalgie, hernie discal, amputation...

Il recouvre l'ensemble des troubles pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité, notamment des membres supérieurs et/ou inférieurs (difficultés pour se déplacer, conserver ou changer une position, prendre et manipuler, effectuer certains gestes...).



Handicap suite à une maladie invalidante diabète, sida, cancer, hyperthyroïdie, mucoviscidose...

Toutes les maladies respiratoires, digestives, parasitaires, infectieuses, génétiques peuvent entraîner des déficiences ou des contraintes plus ou moins importantes.

Elles peuvent être momentanées, permanentes ou évolutives. Près de la moitié des maladies invalidantes sont d'origine respiratoire ou cardio-vasculaire.



Handicap auditif surdité légère ou profonde.

La perte auditive totale est rare. Comme pour le handicap visuel, la plupart des déficients auditifs possèdent « des restes auditifs » pour lesquels les prothèses auditives apportent une réelle amplification.

Selon les cas, ce handicap s'accompagne ou non, d'une difficulté à oraliser.



Handicap visuel amblyopie, cécité, altération des couleurs ou du champ visuel...

Il concerne les personnes aveugles, mais aussi, dans la majorité des cas, les

personnes malvoyantes.

Handicap psychique dépression chronique, troubles obsessionnels



compulsifs, phobies, troubles addictifs...

Aucune définition exhaustive n'est possible, d'autant que la terminologie psychiatrique (névrose, psychose...) est seulement maîtrisée par les psychiatres.

Néanmoins on peut retenir que les personnes atteintes de difficultés d'ordre psychique souffrent d'un malaise qui peut se traduire, à certains moments, par des comportements déroutants pour les autres, car éloignés des conduites convenues et habituelles



Handicap intellectuel

C'est une difficulté à comprendre et une limitation dans la rapidité des fonctions mentales sur le plan de la compréhension, des connaissances et de la cognition.

Divers... D'autres situations peuvent être faire l'objet d'une reconnaissance de handicap : brûlures faciales, personne de petite taille, allergies...







Le statut de Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi et la RQTH





















Remplir le document de demande unique avec l'aide de l'un des interlocuteurs cités ci-dessous.

Le déposer à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

La demande de RQTH est une démarche volontaire et personnelle.

Vous êtes le destinataire de la décision de la CDAPH.

Cette décision administrative ne comporte aucun élément médical,
elle vous est attribuée temporairement ou définitivement.

Il vous appartient d'en demander le renouvellement 6 mois avant
l'échéance et de remettre la décision à votre employent.



QUI PEUT VOUS AIDER?

Si vous avez besoin d'aide pour demander ou faire renouveler votre RQTH, vous pouvez vous adresser :

- à votre médecin traitant
- å votre référent handicap: Marylène Le Boucher 02 33 05 96 29 marylene.le.boucher@manche.fr
- à votre assistante sociale du personnel : Lydie Roudaut 02 33 05 97 60 lydie.roudaut@manche.fr
- au médecin du travail 02 33 77 89 00, pour vous aider à compléter le formulaire lorsqu'un besoin RQTH est repéré.

Conseption at impression (CDSO - January 2022)



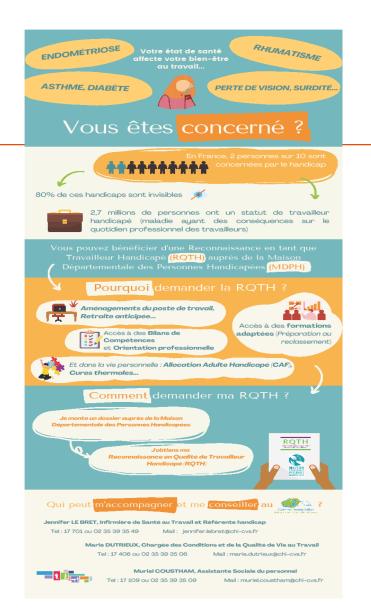












L'insertion et le maintien des travailleurs handicapées dans la collectivité

Quelles sont les catégories pour être reconnu travailleur handicapé?

Pour avoir la reconnaissance de votre handicap, vous devez faire partie d'une des catégories suivantes :



- Les travailleurs reconnus handicapés par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)
- Les victimes d'accident du travail ou de maladie professionnelle ayant une incapacité permanente d'au moins 10%, titulaires d'une rente au titre d'un régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics;
- Les titulaires d'une pension d'invalidité à condition que cette invalidité réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain;
- Les bénéficiaires du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (article L. 241-2)
- Les bénéficiaires mentionnés aux articles L. 241-3 et L. 241-4 du même code :
- 6. Les sapeurs-pompiers volontaires, titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service ;
- 7. Les titulaires de la carte mobilité inclusion portant la mention « invalidité » (article L. 241-3 du Code de l'action sociale et des familles) ;

Le salarié n'est pas obligé de dire à son employeur, ou futur employeur, qu'il est malade ou en situation de handicap. Pour la simple et bonne raison que chacun a le droit à la discretion sur son état, la santé relève de la médecine et donc du secret médical. Seu le médecin du travail peut être tenu au courant.

Coupon-réponse à remettre à Stéphanie DESRAMÉ, Référent Ressources Humaines, en charge du handicap et de la santé au travail (02.33.14.00.43 ou s.desrame@lafertemace.fr)

Nom et prénom :	율:
Mail personnel ou professionnel :	

☐ Je suis concerné.e par l'une des situations ci-dessus. Précisez le N* de la situation : ________

Merci de joindre un justificatif avec le coupon-réponse avant le 17 avril 2023

☐ Je ne suis pas concerné.e par l'une des situations ci-dessus.



Contactez-moi ou venez me rencontrer pour échanger sur la santé et le handicap au travail (démarches administratives, droits, avantages, ...). L'échange sera confidentiel.

Si un collègue rencontre des difficultés de santé au travail, vous pouvez pour lui apporter une aide en faisant un signalement.



Date et Signature :

Source: site internet Agefiph

Mairie de La Ferté Macé, le service RH - AVRIL 2023



Le recrutement



LES CONDITIONS D'ACCÈS

- Étre titulaire de la RQTH (Reconnaissances de la qualité de travailleurs handicapés)
- Être de nationalité française ou UE pour les fonctionnaires
- Pas de condition de nationalité requise pour les contractuels-les
- Jouir de ses droits civiques
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire
- Étre en règle au regard du Service national

POUR EN SAVOIR PLUS





Tous les renseignements sur : www.civils.defense.gouv.fr

Retrouvez-nous sur



Secrétariat général pour l'administration

Travailleurs et étudiants en situation de handicap



Le ministère des Armées recrute



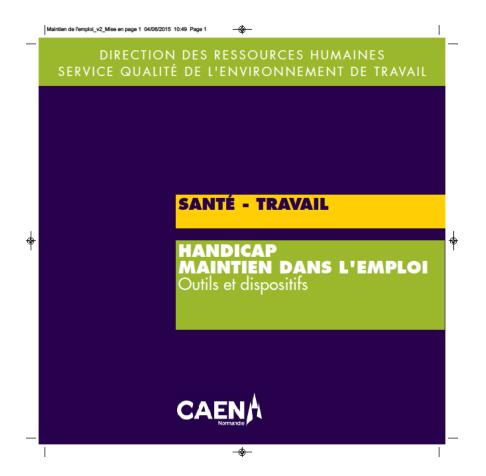








Le maintien dans l'emploi







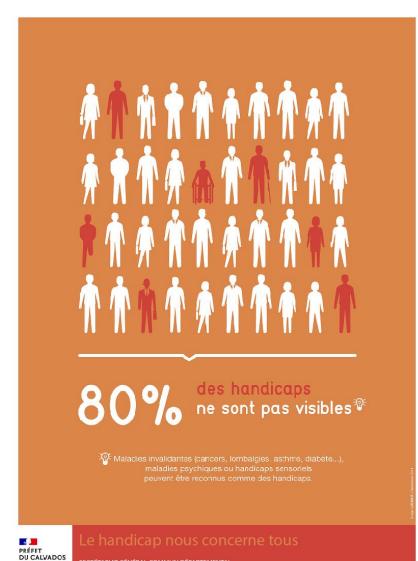


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Talons
Aprille
Aprille
Aprille













Liberté Égente Engernité



Avez-vous déjà essayé de manger de la soupe avec une fourchette ?





1±





















3) Les supports numériques (capsules vidéo, Mooc...)

Quelques exemples...

• Capsule RQTH Anfh Normandie

https://www.anfh.fr/basse-normandie/mes-outils-en-ligne/capsule-rqth-un-atout-pour-vous

 Mooc Fédération Hospitalière de France https://mooc-handicap.fhf.fr/

 Vidéo Conseil Départemental de la Manche https://www.youtube.com/watch?v=7Trij7uy5K0

Vidéo CHU Rouen
 https://www.youtube.com/watch?v=a3kISY4KOCQ



4) Les informations collectives (théâtre forum, séminaires...)





Sensibilisation des managers au handicap

Pôle emploi Normandie 2021



Jeudi 24 janvier 2019

Exemples...

- Evreux Portes de Normandie : demijournée pour le service RH
- Centre Hospitalier du Havre : une journée pour les cadres de sante
- Conseil départemental du Calvados : une demi-journée avec du théâtre forum
- CHU de CAEN : 2 heures pour le CHSCT
- DRAC de Normandie : théâtre forum





- 1) Les grandes familles de handicap
- 2) Les catégories administratives de bénéficiaires de l'obligation d'emploi
- 3) L'obligation d'emploi
- 4) Les missions du FIPHFP
- 5) Le réseau des acteurs
- 6) La politique de l'employeur public





Webinaire à destination des services ressources humaines le jeudi 21 juillet 2022 de 10h à 12h

- 1) Les grandes familles de handicap
- 2) Les catégories administratives de bénéficiaires de l'obligation d'emploi
- 3) L'obligation d'emploi
- 4) Les missions du FIPHFP
- 5) Le réseau des acteurs

5) Les événements ponctuels (Duoday, Duo Coac'H, SEEPH...)



Zoom sur la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées

Pour la 27^{ème} Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), qui se déroulera du lundi 20 au dimanche 26 novembre 2023, LADAPT, l'Agefiph et le FIPHFP proposent de se réunir et de débattre dans toute la France autour d'une thématique :

« LA TRANSITION NUMÉRIQUE : UN ACCÉLÉRATEUR POUR L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ? »

https://www.semaine-emploi-handicap.com/

• Pendant cette SEEPH, les personnes en situation de handicap et les employeurs se rencontrent le 23 novembre 2023 en créant des duos :

https://www.duoday.fr/







Découvrir

Participer

Parcours

Actualités

Kit Com 2023





Emploi & handicap, et si on commençait par un DUO?

23 NOV. 2023



Personnes en situation de handicap et employeurs, rencontrez-vous! Le 23 novembre 2023, créez des duos ensemble. <u>Cliquez ici pour vous inscrire.</u>

0 800 386 329

Service & appel gratuits





Vous souhaitez participer?





Pour découvrir un métier, un employeur, amorcer un parcours d'insertion, vivre une expérience nouvelle.

JE CANDIDATE



Pour découvrir les atouts et qualités professionnelles de travailleurs handicapés, affirmer les valeurs sociales de mon entreprise, sensibiliser mes équipes.

JE PUBLIE UNE OFFRE



handicap

personne en situation de

Pour créer de nouvelles synergies avec les employeurs, favoriser l'embauche des personnes que j'accompagne.

J'ORGANISE DES DUOS







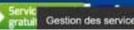














6) Les actions innovantes (mise en situation de handicap, handisport, escape game, hackathon, expo photo, ...)









Jeudi 8 décembre De 11h30 à 14h30 au Self Côte de Nacre

« Pourquoi déclarer sa reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) auprès de son établissement ? »

Stands d'information

Conseils

avec le service de santé au travail et pathologie professionnelle, M. Bardou, coordinateur régional HANDIPACT et Mme Furon, consultante en maintien dans l'emploi SAMETH

nejaignez-nous à la sontie du self 1 guiz complété = 1 cookie + 1 copé affent !!!!







1. Que signifie FIPHFP?

- ☐ Fond pour l'Intégration des Personnes Handicapées de la Fonction Publique
- ☐ Fond d'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique
- □ Fondation des Intérêts pour les Personnes Handicapées de la Fonction

2.Quelle est la proportion de travailleurs handicapés ayant besoin d'aménagement de postes (temps de travail, accessibilité) ?

3. Quel président des Etats-Unis était paralysé des membres inférieurs ?

- □ Thomas JEFFERSON □ Abraham LINCOLN
- □ Dwight EISENHOWER □ Franklin Delano ROOSEVELT

4. Quelles sont les natures de déficiences les plus fréquentes ?

- □ Déficiences sensorielles □ Déficiences motrices
- □ Déficiences intellectuelles ou psychiques

5. Parmi les fonctions suivantes, lesquelles peuvent bénéficier de la reconnaissance travailleur handicapé ?

- □ Un infirmier(ière) souffrant de diabète
- ☐ Un agent d'accueil ayant un problème de motricité
- □ Un brancardier présentant des problèmes de vision

6. Vers quel interlocuteur au sein de l'établissement un agent ayant besoin de demander une reconnaissance travailleur handicapé doit-il se diriger ?

- □ Le cadre du service
- □ Le service de santé au travail et pathologie professionnelle
- □ La cellule de reclassement et d'adaptation des postes de travail





La délégation Normandie vous invite à une projection



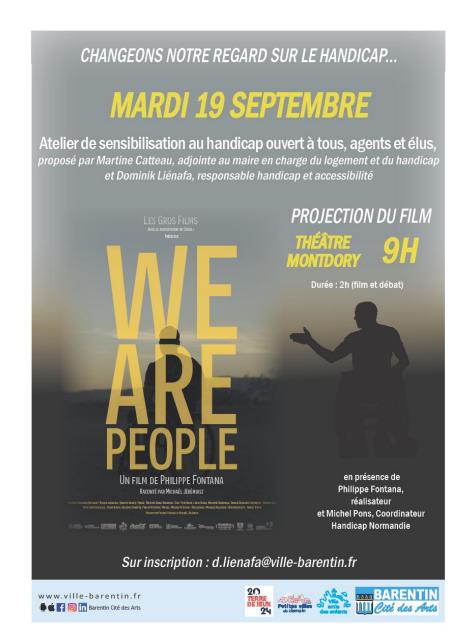
Avec l'intervention de Brigitte Lemaine, sociologue et auteure-réalisatrice du DVD-Rom

Pré-inscription obligatoire à l'adresse : dr19.responsable@cnrs.fr











Tout est.













Cap Emploi 61 et le SAMETH 61, en partenariat avec l'AGEFIPH, le FIPHFP et le Conseil départemental de l'Orne ont le plaisir de vous présenter 16 photographies de personnes handicapées en situation de travail, dans l'Orne, prises par David COMMENCHAL.

La loi du 11 Février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », réaffirme le droit des personnes en situation de handicap à accéder à l'emploi sans discrimination.

Cette exposition photographique nommée « Tout est possible » s'inscrit dans cet objectif, et démontre qu'aujourd'hui l'accès et le maintien dans l'emploi sont possibles pour tous. Le handicap ne doit ainsi plus être pensé en termes d'incapacités, mais en termes de compétences.































Autres actions innovantes

Escape game

Cet outil propose une immersion réelle au cœur du handicap grâce à des mises en situation et des énigmes à résoudre en équipe le plus rapidement possible.

Au-delà d'une sensibilisation, le jeu propose également une session de team building, la coopération étant centrale à sa réussite.

Hackathon handicap

Le mot Hackathon est la contraction des termes « hacker » et « marathon ». Par définition, c'est une compétition d'innovation où les participants se réunissent pour générer des idées et concevoir des solutions sur une période très courte.





7) Témoignages d'employeurs







8) Ressources disponibles

• FIPHFP

https://www.fiphfp.fr/employeurs/ressources-employeurs/centre-de-ressources?recherche=OUTILS&theme=152&localisation=All&mois=all&annee=all#boite-a-outils-sensibilisation-au-handicap

ANFH

https://handicap.anfh.fr/







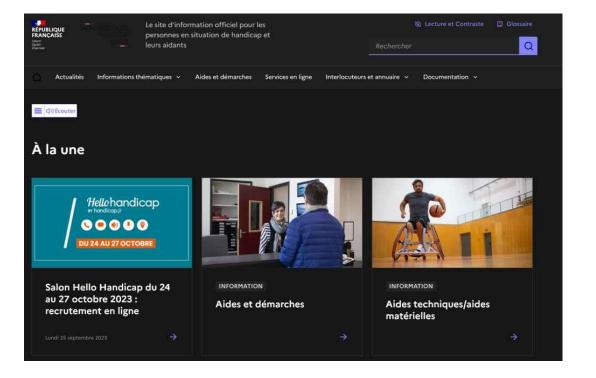
Site activateur de progrès

https://www.activateurdeprogres.fr/landing-page/activateurdeprogres-des-outils-pour-sensibiliser

Mon Parcours Handicap

https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/actualites









- Le 19 octobre de 10h30 à 12h : préparation de la SEEPH.
- Le 22 novembre de 10h30 à 12h : le 9/10 du FIPHFP.
- Les 16 et 30 novembre : 2 jours de formation handicap et emploi à Rouen.
- 27^{ème} Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées du lundi 20 au dimanche 26 novembre :
- « La transition numérique : un accélérateur pour l'emploi des personnes en situation de handicap ? ».



Merci et bonne fin de journée!

